

L'INLUCC signe trois importantes conventions dans le secteur de la finance

Trois conventions de coopération dans le domaine de la lutte contre la corruption dans les secteurs financier et bancaire ont été signées, mardi 12 juin, entre la Banque centrale de Tunisie, la Commission tunisienne des analyses financières (CTAF), l'Association professionnelle tunisienne des banques et des établissements financiers (APTBEF), d'une part, et l'Instance nationale de lutte contre la corruption (INLUCC).



Le président de l'INLUCC, Chawki Tebib, précisera à l'issue de la signature de ces conventions que la convention conclue avec CTAF est axée sur l'échange d'informations, alors que celle établie avec la BCT et l'APTBEF mise sur le renforcement de la coopération et la formation.

"Ces conventions constituent un pas en avant vers l'appui des efforts nationaux déployés en matière de lutte contre la corruption", a-t-il expliqué, admettant l'existence d'un problème de coordination entre les différentes parties prenantes dans le domaine de lutte contre la corruption.

Il a, à cet égard, souligné l'importance de conjugaison des efforts afin de faire face à la corruption dans le secteur financier et bancaire, rappelant que l'INLUCC a reçu des dossiers de corruption et de mauvaise gestion dans ces deux activités.



“L’INLUCC a déjà soumis aux services judiciaires, durant l’année dernière, 5 dossiers de suspicion de corruption financière dans des banques tunisiennes, 7 autres dossiers dans le secteur de l’or et des métaux précieux (contrebande, commercialisation de métaux contrefaits ...) et 9 dossiers portant sur des sociétés de commerce international non actives, ainsi que 3 dossiers portant sur le blanchiment d’argent”, a fait savoir Tebib.

Selon lui, l’Instance veille à adopter une approche préventive, dans le cadre d’une stratégie participative, visant à unifier les efforts, échanger les informations et renforcer les capacités de lutte contre la corruption financière, laquelle se présente comme étant un crime transfrontalier.

De son côté, le gouverneur de la BCT, Marouane El Abassi, a souligné l’importance de ces conventions pour contrecarrer le système de corruption dans le secteur bancaire, rappelant les efforts déployés par la BCT, ainsi que les professionnels du secteur, dans ce domaine.

Pour lui, ces conventions sont de nature à améliorer l’échange d’informations et de données nécessaires pour atteindre l’efficacité optimale, dans la lutte contre les pratiques financières illégales.

Quant au président de l’APTBEF, Ahmed El Karm, il a estimé que la lutte contre la corruption figure parmi les priorités du secteur bancaire tunisien, faisant savoir que l’Association a déjà entamé la mise en place des systèmes de gouvernance et de gestion vigilante dans les établissements bancaires, à même de faire face à la propagation de la corruption.

Il a également souligné l’importance de la formation et de renforcement de la sensibilisation quant à la gravité de ce phénomène.

Source : Business News